

La Communauté d'agglomération du Grand Besançon bientôt GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

La Communauté d'Agglomération vit en 2019 une étape cruciale de son existence, à plusieurs titres.

Tout d'abord, dans le cadre d'une mutation institutionnelle d'envergure, avec le passage en Communauté Urbaine, qui est rendu possible par les nouvelles compétences que le Grand Besançon exerce depuis le 1^{er} janvier 2019. À travers ce changement de statut, ce qui est visé avant tout, c'est le renforcement de la visibilité de notre territoire, la consolidation de notre positionnement et de nos coopérations. Dans le contexte actuel de forte concurrence entre les territoires, c'est une étape essentielle, pour l'avenir du Grand Besançon, qui concrétise une véritable communauté de destin à l'échelle de notre intercommunalité, de ses communes, de ses près de 200 000 habitants, ses 30 000 étudiants, ses quelques 10 200 entreprises et ses 90 000 emplois.

Étape décisive ensuite, dans la mise en œuvre de notre projet de territoire, autour de priorités fortes et partagées qui constituent autant d'axes de développement et de points d'ancrage pour la solidarité communautaire et pour le quotidien des habitants. Ainsi, 2019 verra une mobilisation toute particulière en faveur de l'attractivité du territoire et de son dynamisme, de son effervescence, mais aussi, et l'un ne va pas sans l'autre, en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

Cette mobilisation se déclinera par de nombreux projets et événements, dans le domaine sportif, environnemental, universitaire, économique, touristique...

La mutation de l'Agglomération et l'ambition du projet de territoire répondent à des objectifs forts, ambitieux et convergents : un territoire fort, solidaire, dynamique, un territoire moteur pour l'avenir, un territoire exemplaire et rassemblé par des valeurs communes, un territoire efficace, réactif, à l'écoute de ses communes et de ses habitants. En bref, un territoire métropolitain.

Cette dynamique portée par le Grand Besançon s'appuie sur une situation financière saine de notre intercommunalité maintenue dans la durée, grâce en particulier aux efforts de gestion entrepris depuis plusieurs années.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTÉE 2019

Sont concernés les enfants nés en 2016 ou pour une 1^{re} inscription à l'école de Torpes. Déposer en mairie **du jeudi 2 au vendredi 7 mai** les documents précisés sur le site torpes.fr.

Secrétariat de mairie :

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 - 12 h • Mardi : 14 - 17 h

• Jeudi : 13 - 17 h

PERMANENCE URBANISME

Le **JEUDI UNIQUEMENT**

Contacts mairie

03 81 58 65 61 / mairietorpes@torpes.fr

WWW.TORPES.FR

Permanence du maire

Mardi et jeudi : 15h / 16 h 30

Samedi matin sur RDV.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Recensement citoyen à 16 ans

Ce recensement OBLIGATOIRE est à faire l'année **dans les trois mois** qui suivent le 16^e anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

Présentez vous en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Opération Brioches 2019

Vente de brioches fraîches de nos boulangers, devant la boulangerie, **les matinées du samedi 6 et dimanche 7 avril**.

Les ventes se feront au profit de l'ADAPEI du Doubs.

Etre une métropole, ce n'est pas un statut institutionnel, ni un nombre d'habitants. Etre une métropole, ce n'est pas une problématique administrative ni une question de compétences. Et ce n'est en aucun cas un acquis.

Etre une métropole, c'est bien plus que tout cela : c'est une réalité qui se bâtit, celle d'un pôle urbain d'attractivité, de rayonnement, de dynamisme. C'est une aire de cohérence et d'équilibre pour l'économie, l'emploi, les transports, l'université, l'environnement... C'est une communauté de destin, de développement, qui construit son avenir, qui organise le cadre de vie de ses habitants, et qui consolide ses coopérations, sur le plan national et international.

Être une métropole au final, c'est avoir l'ambition et la fierté de l'être, tout autant que la modestie et la détermination pour la construire, et se donner les moyens pour y parvenir. C'est bâtir un projet en se basant sur les atouts déjà présents pour mieux les développer et les mettre en valeur, c'est être fier de son identité sans chercher à copier.

Dynamisation du centre -ville

de Besançon

Dans le cadre des opérations de dynamisation des commerces de centre-ville, la CAGB met en place une tarification attractive sur ses parcs de stationnement urbains et sur le réseau Ginko. Durant les samedis notés ci-après, les parkings de centre-ville seront à demi-tarifs et les parkings-relais du réseau Ginko* seront gratuits :

13 avril ; 11 mai ; 8 juin ; 6 juillet ; 14 septembre ; 12 octobre ; 9 novembre ; 7, 14, 21 et 28 décembre.

* Chaque passager de véhicule, dans la limite de 7 passagers, se stationnant sur un parking-relais se verra offrir un titre de transport pour circuler librement toute la journée sur le réseau Ginko (le prix habituel étant de 4,30 €).

BUDGET 2019

Le transfert des compétences voirie et éclairage public à l'intercommunalité modifie la forme de cette présentation du budget. Les coûts pris en charge par la CAGB (capital et intérêt de l'emprunt dédié à la voirie, consommations et entretien de l'éclairage public, investissement et entretien voirie) lui sont reversés sous la forme d'une attribution de compensation.

Le poste « personnels » est en baisse. La secrétaire partie en retraite n'ayant pas été remplacée, le Sivom de Boussières met à notre disposition un personnel qui assure quelques heures de secrétariat par semaine. Les coûts liés sont globalisés avec ceux du service général.

Autre raison : l'agent qui assure le service cantine a été rattaché aux Francas. Les heures ainsi effectuées sont intégrées à la participation communale au périscolaire.

Les investissements correspondent au solde des programmes engagés en 2018 (aménagement du parking rue du Château) et à la création de dessertes forestières et places à bois pour l'essentiel. Des crédits d'étude sont ouverts pour la rénovation de la salle polyvalente.

Le budget est en suréquilibre, constituant ainsi une réserve pour mener à bien ce projet.

Le visuel ci-dessous le présente sous une forme simplifiée.

PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

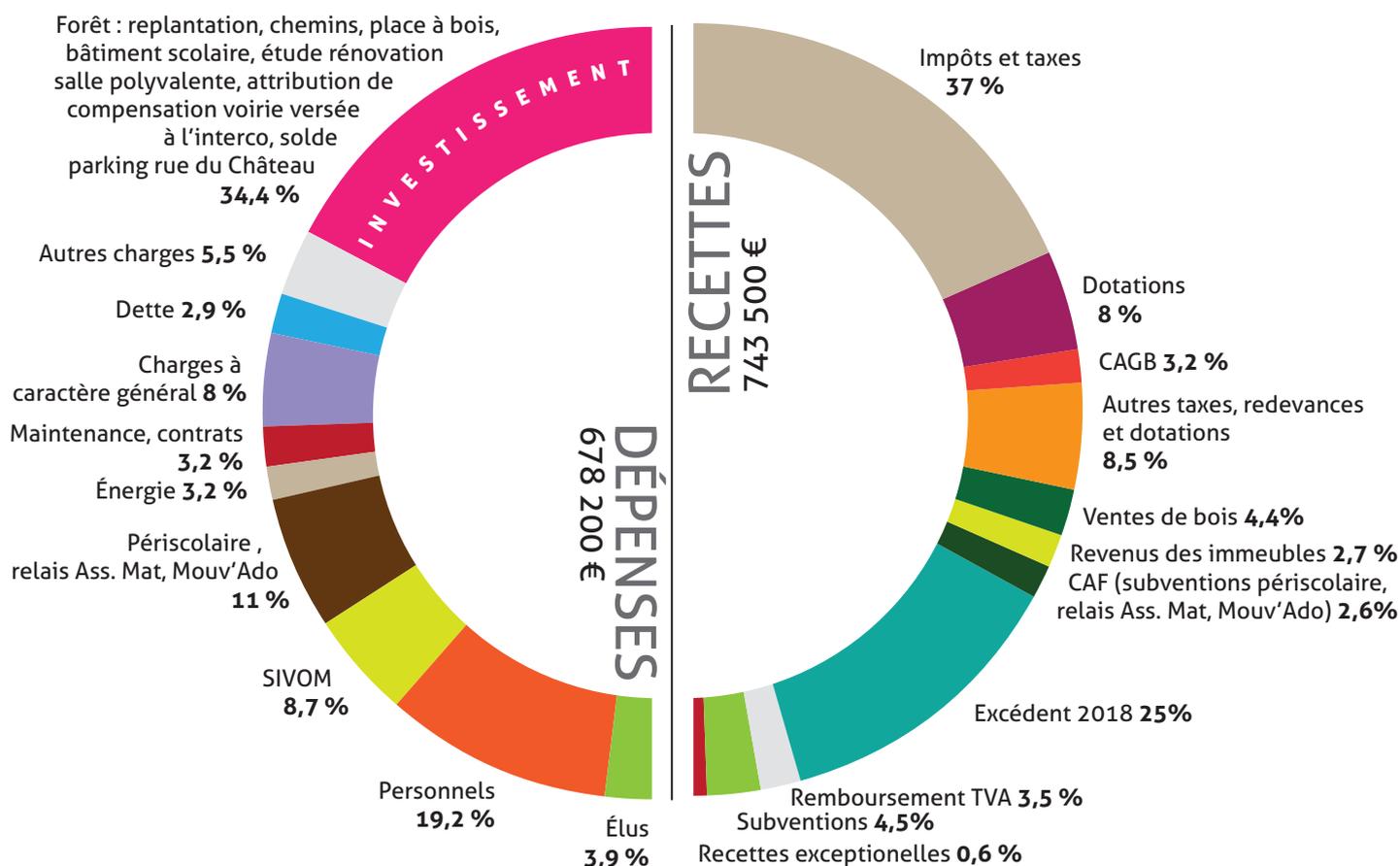
Bientôt quarantenaire, la salle montre des signes de vieillissement. Il est donc temps d'envisager sa rénovation.

Une première réunion, associant élus, utilisateurs et bureau d'étude s'est tenue en début de mois. Le « tour de table » a permis d'identifier les besoins et contraintes liés aux différents usages.

Le projet est ambitieux :

- isolation thermique et ventilation du bâtiment ; reprise du sol ; étude d'autres modes de chauffage, y compris pour le bâtiment scolaire ; reprise de l'éclairage ; etc.

Cette année sera consacrée à la finalisation du projet et au montage des dossiers de subventions.



Plan Local d'Urbanisme

Aux retards en chaîne évoqués dans le bulletin de novembre 2016 se sont accumulés d'autres événements indépendants de notre volonté d'élus retardant toujours plus la fin de l'instruction du nouveau plan local d'urbanisme.

Il semblerait que l'on aperçoive la fin du tunnel ! Sa réalisation a été confiée à un nouveau bureau d'étude en même temps que la compétence urbanisme était transférée à la CAGB.

Nous en sommes donc à l'étape précédant la mise à l'enquête publique. Quelques changements à la marge ont eu lieu depuis la présentation de décembre 2016.

Pour en savoir plus :

Réunion Publique PLU

Mercredi 3 avril - 18 h 30 à la mairie